



Discours prononcé le 26 juin 2021 en ouverture de
l'Assemblée Générale de la fédération France Victimes

Maryse Le Men Régnier, présidente

Chers Présidentes et Présidents,

Chers directrices et directeurs,

Mesdames, Messieurs,

Chers amis,

Il est de tradition heureuse que la présidente ouvre les travaux et prononce quelques mots chaleureux d'accueil pour ensuite procéder à son un rapport moral.

Aujourd'hui, l'ordre du jour est contraint, je vais vous livrer quelques mots qui serviront également de rapport moral.

Je vous souhaite, en premier lieu, la bienvenue pour cette traditionnelle réunion des associations adhérentes à France Victimes dans une période animée et complexe, dans un moment charnière de l'histoire de l'aide aux victimes par la nature des problématiques qui s'ouvrent et qui se font jour, par le rôle et les missions que l'on veut nous légitimement nous confier.

Mais, que de temps a passé sans nous revoir, aussi nombreux, à une assemblée générale de France Victimes,

Quelle joie de nous retrouver après trois confinements successifs et un virus qui a stoppé nos ambitions associatives et notre volonté de développer nos missions.

En effet, après plusieurs mois retranchés dans nos territoires, nous voici de nouveau ensemble, comme à l'accoutumée et je dois vous le confier, c'est un véritable plaisir que de vous voir, présents, et réunis aujourd'hui, en ce beau samedi d'été.

L'an passé, nous n'avons pas pu réaliser notre réunion annuelle statutaire autrement que par les moyens autorisés à notre disposition, bien limités et peu enclins à la convivialité et aux débats, il faut bien l'avouer, cependant nécessité et sécurité faisant loi, il a fallu nous adapter.

La crise sanitaire est puissante, tellurique au point qu'elle a arrêté nombre d'entre nous dans nos projets déjà engagés, elle a confiné l'ensemble du pays pour de longues semaines, et le doute plane encore sur la suite de la propagation des variants.

Mais soyons optimistes pour notre avenir commun et celui de nos structures, gageons que la vaccination jouera son office et que notre pays n'aura pas à être confronté à un confinement généralisé.

Je souhaite en deuxième lieu vous remercier très sincèrement pour l'ensemble des actions que vous avez réussies à mettre en place tout au long de cette pandémie et faire en sorte que le service public de l'aide aux victimes puisse être rendus effectifs, en métropole et sur les territoires ultra-marins.

L'engagement associatif n'est plus à démontrer à France Victimes, loin s'en faut.

Il constitue la colonne vertébrale de nos axes de travail et nul ne pourra le nier.

Il est aussi un exemple d'accompagnement des personnes dans des périodes traumatisantes et je retiendrai que nous avons été mobilisés sur nombre d'évènements terroristes, climatiques, collectifs dans tous les départements ce qui témoigne de notre capacité à répondre dans les instants les plus durs à l'appel de notre nation.

Cette crise sanitaire n'a donc en rien entamé notre détermination à aider les victimes et permettre une continuité de service des plus intenses et des plus fortes.

J'en veux pour preuve le nombre impressionnant de mineurs accompagnés en 2020, l'intensification des dispositifs d'évaluation des situations de violences au sein du couple, les permanences dans les supermarchés lorsque le pays était totalement confiné, les entretiens par les moyens numériques existants ou bien encore l'adaptabilité et l'agilité dont nous avons su collectivement faire preuve pour rendre efficaces ou renforcer nos interventions.

Tout cela nous permet de pouvoir démontrer que nous avons été, en toutes circonstances, très réactifs et mobilisés alors que les infractions intrafamiliales augmentaient et que les nécessités de protection des victimes montaient en puissance.

Pour autant, nous avons été au rendez-vous. Et c'est bien grâce à votre travail.

Cette reconnaissance a été réalisée par la nomination de France Victimes au Conseil Economique social et environnemental, la troisième assemblée parlementaire du pays. C'est une excellente nouvelle car cette nomination ne doit rien au hasard et elle est le fruit de notre visibilité de plus en plus forte au sein du paysage français.

Je n'ajouterai rien sur l'année 2020 car le rapport d'activité vous sera présenté par l'équipe de France Victimes dont je tiens à saluer la mobilisation depuis des mois.

Leur éthique et leur engagement ont permis que la Fédération soit toujours en ordre de marche et que le fonctionnement de France Victimes ne soit pas arrêté.

Je tiens, en votre nom à tous, au nom des membres du Conseil d'Administration et des membres du bureau à les féliciter publiquement.

Sous l'égide de Jérôme BERTIN, Directeur Général, ils ont traversé cette crise, ils ont pu être à votre disposition en cas de besoin, ils ont fait l'interface entre le SADJAV et le Réseau, et le 116 006, notre numéro d'écoute et d'appel national, ne s'est jamais arrêté.

Lorsque j'ai été élue Présidente de la Fédération, je vous avais tracé un programme qui se résumait en trois points :

- Assurer une meilleure visibilité de notre image et du réseau
- Associer les membres du Conseil d'Administration sur des groupes de travail
- Permettre un ancrage du réseau par l'agrément

L'agrément est aujourd'hui réalisé pour la plupart des associations, et je sais qu'il fait débat sur le sens même de ce qu'il nous apporte.

Toutefois, même si je ne nie pas les problématiques que nombre d'entre vous soulèvent à juste titre, il sécurise nos missions et notre socle d'intervention.

Il doit devenir le garant budgétaire de la pérennité financière de nos structures et sur ce point, je ne céderai pas.

Cet après-midi, Monsieur Philippe CAILLOL, chef du SADJAV sera présent et je souhaite que véritablement, vous lui fassiez part de vos interrogations et de vos sentiments sur cette question.

Il doit aussi entendre ce que nous lui avons d'ores et déjà indiqué à savoir qu'il fallait assurer une meilleure reconnaissance du Réseau, qu'il était plus que difficile de mener l'ensemble de nos missions actuellement puisque les moyens humains font défaut, et que le poids du travail à effectuer était important.

Il faut lui redire cette réalité, il y a nécessité à ce qu'il l'entende et il y a pour moi nécessité à ce qu'il y réponde !

Concernant les membres du Conseil d'Administration et la constitution des groupes de travail, j'en ai constitué deux dès ma prise de fonction à savoir le groupe Cartographie présidée par Françoise PASSUELLO et le Groupe communication et développement présidé par Jérôme MOREAU.

Ils vous présenteront leurs travaux. J'ai également tenu à ce que soit créé un groupe sur la question des administrateurs ad Hoc et le Garde des Sceaux nous a affirmé qu'une réflexion sur la tarification était en cours.

Sur la visibilité de la Fédération et du Réseau, depuis plusieurs mois, nous avons pu bénéficier de nombreux passages dans les différents médias, quel que soit leur support, ce qui a consolidé notre image et notre position et en témoigne l'augmentation fulgurante des victimes qui appellent sur le numéro 116 006.

Je vous rappelle que l'agence de presse est aussi à votre disposition pour vous aider dans vos relations avec la presse locale et vous pouvez vous en servir à tout moment. N'hésitez pas non plus à participer aux réunions ZOOM Com' parce que c'est aussi l'occasion de mobiliser l'agence de presse ou de faire leur connaissance.

Toutefois, comme vous le savez, ces derniers mois ont été fortement bousculés et je souhaite m'attarder sur la stratégie qui a été la nôtre pendant ces dernières semaines, stratégie qui commence à porter ses fruits et dont nous commençons à voir qu'elle fut judicieuse même si la fébrilité pouvait laisser poindre à certains moments.

Au mois de mai dernier, deux évènements concomitants se sont télescopés, nous laissant penser à juste titre, que les rapports harmonieux que nous avons avec l'ancienne équipe du SADJAV, ne seraient plus de même intensité et de même confiance qu'avec la nouvelle.

Alors que le rendez-vous du mois d'avril avec le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice avait été annulé et repoussé au 22 juin dernier, nous avons été reçus pendant presque deux heures par son cabinet. Un second devait porter deux points essentiels :

- Le financement du Réseau, 3,5 millions d'euros en 2021 débloqués en urgence pour le Réseau ce qui correspond aux sommes non distribuées sur le programme 101 et en réserve et 40 millions d'euros pour l'année 2022.
- Le numéro 116 006, numéro national de l'aide aux victimes et son marché public

Quelques jours avant ce second rendez-vous, le marché public par un appel à concurrence a été publié, verrouillant tout dialogue et en le rendant même impossible avec le Garde des Sceaux.

D'autre part, la publication de l'annexe 8, sans en aviser la Fédération, et dont les remontées de nombreuses associations nous ont incité à réaliser une visioconférence.

A la suite de la réunion des 101 associations présentes, Jérôme MOREAU, notre porte-parole bouillonnant, a joint le cabinet du Garde des Sceaux avec lequel il est en relation plusieurs fois par semaine depuis, pour lui faire part de notre mécontentement et de notre souhait de reprendre immédiatement un nouveau dialogue et un nouveau partenariat sur des bases solides et réciproques.

Nous vous avons demandé de bien vouloir attendre quelques jours pour déposer les demandes budgétaires, ce point faisait partie de notre stratégie d'influer sur les membres du cabinet pour qu'ils puissent entendre le besoin de simplification des documents budgétaires, l'essoufflement du Réseau voire sa colère, et le besoin de moyens pour faire face à l'accumulation des missions.

Le chef de cabinet du Garde des Sceaux a même téléphoné à deux reprises à Jérôme MOREAU pour lui demander si les choses avançaient et réaffirmer sa volonté de travailler ensemble.

Différentes réunions se sont tenues, tant avec le SADJAV qu'avec différents membres du cabinet dont le conseiller budgétaire du Ministère de la Justice, pour tenter d'aboutir à ce que nous propositions avancent.

Notre positionnement rigoureux et stratégique, notre capacité à nous mobiliser et faire du lobbying en émettant de très forts doutes sur nos réponses de l'annexe 8 et au marché public, ont fait reculer le ministère de la justice sur deux points :

- Tout d'abord, il faut retravailler, sous l'égide de Monsieur DE LESQUEN, conseiller budgétaire auprès du Garde des Sceaux, les outils d'évaluations et de dépôts des demandes de subventions,
- Ensuite, il faut retravailler conjointement les besoins budgétaires des associations.

Reste un point en suspens à savoir les conventions pluriannuelles de financement adossées à l'agrément qui font l'objet d'un désaccord entre nous et le Garde des Sceaux et sur lequel nous poursuivons notre argumentation.

Le rendez-vous avec le Garde des Sceaux a porté sur l'ensemble de ces points et j'ai exprimé deux points non négociables au préambule au Ministre :

- Le besoin de reconnaissance et de financement
- La nécessité de travailler conjointement et en confiance

La fermeté associée à la diplomatie, la rigueur adossée à notre connaissance des dossiers, notre capacité à démontrer que collectivement nous pouvons résister à ce qui est exigé, constituent nos atouts les plus solides.

Au sortir de notre rencontre avec le Garde des Sceaux, un nouveau rendez-vous est d'ores et déjà programmée dans les prochaines semaines.

Toutefois, Jérôme MOREAU aura une réunion mardi avec Mme LANNEAU pour continuer les discussions sur notre Fédération et le Réseau, examiner les avancées concrètes, et une autre avec M. DE LESQUEN, le conseiller budgétaire doit être programmée.

Je souhaite vous redire que j'ai donné pour mission aux deux Jérôme de tenir nos lignes et que nous devons poursuivre le travail de fond qui a été débuté, Jérôme MOREAU avec les services politiques des ministères et Jérôme BERTIN avec le SADJAV.

Notre persévérance et notre pugnacité finiront par se traduire en actes et en actions, soyons-en persuadés.

Par ailleurs, sur le 116 006, les choses sont aussi engagées et nous avons fait appel à Laurent HENART, avocat et ancien maire de Nancy pour nous aider dans ce dossier.

Victim Support Europe vient d'écrire au Président de la République son désaccord sur les termes du marché et sur la mise en concurrence du numéro.

Nous poursuivons notre ligne de conduite pour aboutir à pouvoir ancrer ce numéro européen dans notre sphère de compétence mais pas à n'importe quel prix.

Pour conclure, Kressmann TAYLOR, journaliste et romancière du début du XX^e siècle décrit bien en réalité ce qui est notre activité aujourd'hui « *Vaincre l'impossible nous engage dans toutes les directions, même parfois les plus ignorées et les plus insoupçonnables.* »

Tel est bien notre situation aujourd'hui, aller vers les victimes, les accompagner et faire en sorte que leur traumatisme soit dépassé. Nous sommes sur tous les fronts, dans les CLAV, dans les CLSPD, sur les plateaux et dans la presse, sur les catastrophes naturelles, les accidents collectifs ou bien encore les actes de terrorismes.

J'ai redit au Garde des Sceaux que nos associations accompagnaient toutes les victimes, et c'est le cœur même de nos compétences que de ne pas hiérarchiser les infractions et les victimes. Son ministère doit rester le temple de l'expansion des droits des victimes et nous souhaitons nous engager dans les Etats Généraux de la Justice.

Paul COELHO écrivait « *le plus beau combat est celui qui est engagé au nom de nos rêves* », c'est bien ce qui m'anime aujourd'hui que de formuler, avec vous, le rêve d'un mouvement de l'aide aux victimes, uni, solide et fort pour de très longues années encore.

Je vous remercie.